



Mairie de LA CHEVALLERAISS

14 Place de l'Eglise
44810 LA CHEVALLERAISS
☎ 02.40.79.10.12
mairie@lachevallerais.fr

OFFRE D'EMPLOI

Animateur(rice) des temps extra et périscolaires – Temps non complet 30h30mn

La commune de LA CHEVALLERAISS recrute à compter du 29 août 2022, pour une durée de 11 mois, un(e) animateur(rice) des temps extra et périscolaires. Sous l'autorité de la directrice du service enfance, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Encadrement des animations de l'accueil périscolaire et de l'ALSH extra-scolaire ;
- Elaboration, mise en œuvre de projets d'activités et prise en charge d'un groupe d'enfant ;
- Participation à la mise en œuvre du projet pédagogique des structures ;
- Assurer l'hygiène et la sécurité des enfants ;
- Encadrement du temps de restauration scolaire ;
- Assurer le service des enfants et les assister durant le repas si nécessaire,
- Servir le goûter
- Animer des activités variées et cohérentes en prenant en compte les caractéristiques du public accueilli
- Être à l'écoute des enfants et de leurs besoins.
- Animer la vie quotidienne.
- Participer activement aux réunions d'équipe et du service.

Horaires de travail - Jour de classe :

- 11h30 / 16h les lundis / mardis / jeudis / vendredis : Encadrement du restaurant scolaire et nettoyage des locaux ;
- 16h45 / 18h les lundis / mardis / jeudis / vendredis : Encadrement de l'accueil périscolaire ;

Horaires de travail - Mercredi :

- 9h/18h30 : encadrement de l'ALSH ;

Horaires de travail – Vacances scolaires :

- 1 semaine d'ALSH par période de vacances scolaires ;

Profil recherché :

Diplôme

- BAFA souhaité ou diplôme équivalent apprécié
- PSC1 souhaité
- Expérience dans un poste similaire souhaitée

Temps de travail non complet 30h30mn annualisé - Horaires découpés

Date limite de réception des candidatures : vendredi 1^{er} juillet 2022

CDD du 29 août 2022 au vendredi 7 juillet 2023

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Sandrine LHOTELLIER, directrice service enfance, au 06 71 36 89 54.